

MARCILLY

Informations

NOVEMBRE 2020

N° 191



CRISE SANITAIRE, COVID-19 :

Protégeons-nous, LES UNS LES AUTRES :

- Porter un masque le plus souvent et surtout dans les endroits clos
- Se laver régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter la distance d'au moins 1 mètre lorsque vous croisez quelqu'un
- Aérer quotidiennement votre logement au moins 10 mn
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)

*Montrons notre solidarité en prenant régulièrement des nouvelles de nos voisins,
de nos anciens.*

Le préfet Thierry Coudert a pris un arrêté rendant obligatoire le port du masque « sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public sur l'ensemble du territoire de la Seine-et-Marne » jusqu'au 1^{er} décembre inclus.

Télécharger les attestations de déplacements :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager>

**Centre de dépistage gratuit : Action plan Covid-19
A partir du 6 novembre, centre de dépistage gratuit
Test PCR du lundi au vendredi de 11h30 à 15h à la galerie des arts
(Médiathèque Luxembourg)
Apportez pièce d'identité et carte vitale.
Résultat en 24h envoyé par mail**

- Face à cette crise sanitaire, une dotation de la région d'une cinquantaine de lots de deux masques certifiés DGA et lavables 30 fois à destination des enfants de 6-11 ans seront prochainement distribués aux familles concernées.
- En raison du contexte actuel, le Conseil Municipal a décidé d'annuler le spectacle et le goûter de Noël des enfants prévu le DIMANCHE 13 DÉCEMBRE.
- La distribution des colis de Noël pour nos anciens reste maintenue.

PLAN VIGIPIRATE

Le jeudi 29 octobre 2020, le Gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau urgence attentat sur l'ensemble du territoire.



LE PLAN VIGIPIRATE EST RELEVÉ AU NIVEAU
URGENCE ATTENTAT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
SOYEZ VIGILANT

Le plan repose désormais sur trois piliers :

- le développement d'une culture de la sécurité individuelle et collective élargie à l'ensemble de la société civile.
- la création de 3 niveaux adaptés à la menace et matérialisés par des logos visibles dans l'espace public :
 - > **Vigilance**
 - > **Sécurité renforcée - risque attentat**
 - > **Urgence attentat**
- la mise en œuvre de nouvelles mesures renforçant l'action gouvernementale dans la lutte contre le terrorisme.

Le risque d'attentat sur tout le territoire français nécessite d'avoir une plus grande vigilance lors de vos déplacements.

L'ACTUALITÉ A MARCILLY

- Suite à la pose des barrières de sécurité installées rue du Moulin, 5 places de stationnement côté Sud de l'église ont été créées ;
- 5 places supplémentaires ont aussi été créées sur le côté Est de l'église ;
- Le marquage des places de stationnement rue des Mousseaux a été refait ;
- Des passages pour piétons sont en cours de réalisation dans les différentes rues du village ;
- Une étude est actuellement menée pour déterminer la future implantation de la nouvelle station d'épuration ;
- Début décembre, le site internet de la commune sera opérationnel.

La FIBRE arrive à Marcilly (sauf appartement rue du Pont, appartement Résidence le Colombier et les nouvelles habitations rue Neuve). Des professionnels commencent à démarcher. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre opérateur actuel.

C'est un rituel de fin d'année. A partir du mois de novembre, de nombreux démarcheurs viennent sonner aux portes pour vendre des calendriers. Seuls les facteurs ont le droit de vendre un almanach aux particuliers et aux commerçants. Bien entendu, de nombreuses villes tolèrent le passage des éboueurs et des pompiers.

Attention aux arnaques ! En cas de doute, n'hésitez pas à demander la carte professionnelle.

FAISONS QUE NOTRE VILLAGE RESTE BEAU

"Moi, Ludivine, j'ai un chien et lorsque je le sors, j'ai dans mes poches des sacs en plastique pour ramasser ses excréments et éviter que les trottoirs et les rues de mon village soient sales."

De nombreuses déjections de chiens ont été constatées aux abords de l'église et dans l'espace de jeux réservé aux enfants.

Nous rappelons d'autre part à chaque propriétaire de chien de bien vouloir veiller à ce que leur animal de compagnie ne crée pas de nuisance par leurs aboiements prolongés de jour comme de nuit.

Promeneurs, n'hésitez pas à ramasser les papiers et autres déchets laissés dans notre campagne.

Chaque habitant du village est tenu d'entretenir le trottoir qui longe son habitation (retrait des mauvaises herbes, des papiers et autres déchets)

RAPPEL : Pour le bon respect du voisinage, les sources de bruit, type ronflement de moteurs répétés ou musiques diverses, sont tolérées dans la journée mais doivent rester modérés et supportables pour les voisins. L'utilisation des tondeuses et autres engins à moteur est interdite en semaine au-delà de 20 h, tolérée les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Les nuisances sonores au-delà de 22 h sont interdites.

"Adoptons les bons réflexes pour le bien vivre ensemble"

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Suite à la commémoration du 11 novembre : l'Association des Anciens Combattants de Marcilly et du Souvenir Anglo-Canadien souhaite recruter des Porte-drapeaux pour que la mémoire des anciens combattants morts pour la patrie soit toujours honorée.

Cette mission demande d'être disponible 3 jours dans l'année.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'association, rapprochez-vous de la mairie.

INFORMATIONS UTILES

Gendarmerie de Saint-Soupplets : 14 rue du Point du Jour 77165 SAINT-SOUPPLETS

Tél. : 01.60.01.50.07

Samu : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Urgences (numéro unique) : 112

Frelons asiatiques :

En cas de découverte d'un nid chez vous, prenez contact avec Monsieur GIRBAL 06.42.76.91.15 miel.girbal@gmail.com ou en le signalant à la mairie.

SAUR : eau potable en cas de manque d'eau ou de fuite importante : 01 77 78 80 08

ENEDIS : en cas de panne de réseau électrique : 09 72 67 50 77

COLLECTE DES DÉCHETS : en cas d'incident de collecte, contacter la Mairie ou le service déchets de la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq par mail : dechets@paysdelourcq.fr

Attention : Il a été constaté que des poubelles n'étaient pas rentrées après passage des éboueurs. Pour la sécurité de tous et le bien vivre ensemble, merci aux habitants concernés de rentrer leurs poubelles.



Tous les mardis soir, les Pizzas Giuliana vous attendent sur le parvis de l'église.

(Pizza Giuliana : 07.66.19.28.86)

ÉCOLE

Le masque est obligatoire pour tous les adultes et les enfants à partir du CP en intérieur comme en extérieur.

Les inscriptions au périscolaire se font sur le même portail que celui de la cantine :

<https://varredes.e-neos.com/login>.

Pour toute annulation au centre de loisirs, au périscolaire, au restaurant scolaire, il est impératif de contacter la mairie de Varredes. Téléphone: 01.64.33.18.42 - Mail: [mairie.varredes@orange](mailto:mairie.varredes@orange.fr).

Un délai de prévenance d'une semaine est nécessaire pour toute prise en compte.

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021 indiquent une baisse de la fréquentation en maternelle. Au regard des effectifs de la maternelle et de ceux de l'élémentaire, il a été décidé qu'une classe serait amenée à fermer en maternelle pour ouvrir une classe supplémentaire en élémentaire.

Face à cette situation, il est impératif que les familles dont les enfants feront leur première rentrée dans les écoles de maternelle ou élémentaire de Varredes se fassent connaître auprès de la Mairie.

TRANSPORT SCOLAIRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL MARCILLY-VARREDES

Nous vous rappelons que le syndicat prend en charge 50% du coût de la carte de transport.

Si ce n'est pas déjà fait, vous devez déposer à la mairie de Marcilly la copie de la carte de bus 2020/2021 au Nom de l'enfant + un RIB, **impérativement avant le 23 novembre 2020**.

DÉCHÈTERIES

Dans le cadre du nouveau confinement instauré par les pouvoirs publics, les déchèteries du SMITOM du Nord Seine-et-Marne demeureront ouvertes aux horaires habituels. Néanmoins, le nombre d'usagers acceptés simultanément sur les sites sera limité à 5 personnes afin de permettre de conserver une distance de sécurité entre les usagers.

Le SMITOM vous invite à demeurer vigilant et à respecter les gestes barrières sur site pour votre santé et celle des gardiens. Aussi, merci de veiller à :

- Porter obligatoirement un masque et à vous nettoyer les mains au gel hydro-alcoolique à chaque visite. Les usagers ne portant pas de masque seront refusés systématiquement par le gardien,
- Respecter les distances de sécurité avec les autres usagers,
- Présenter votre carte d'accès et justificatifs sans contact au gardien,
- Ne pas emprunter le matériel de la déchèterie : balai, pelle...

Contact : SMITOM Nord Seine-et-Marne – 14 rue de la Croix Gillet – 77122 Monthyon
Tél : 01.60.44.40.03 / Mail : contact@smitom-nord77.fr

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Nous informons les habitants que la société de dératisation France Hygiène Service passera accompagnée de l'employé communal pour la distribution de produits contre les RATS et les SOURIS, le **mardi 17 novembre 2020**.

Si vous avez constaté la présence de ces rongeurs, veuillez le signaler à nos techniciens. Les personnes absentes pourront se procurer du produit en Mairie aux heures de permanence du secrétariat ou auprès du Service Technique.

BASSES-COURS

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'INFLUENZA AVIAIRE dans les basses-cours.

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

- Si commune en risque élevé : confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- Dans tous les cas : exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

RECENSEMENT ENFANTS

Nous avons besoin de recenser les enfants de -3 ans et les enfants non scolarisés à Marcilly et Varredes (jusqu'à 10 ans).

Si vous êtes concernés, merci de contacter la mairie par téléphone (ne pas laisser de message vocal) ou de nous transmettre un mail **avant le 20 novembre impérativement**.

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à Milann PERRAUDIN né le 21 septembre, à Sandro GONDOUIN-VACHET né le 12 octobre et Ambre MORIN née le 26 octobre 2020.

Prenez soin de vous et des vôtres,

Le Conseil Municipal

Mairie – 1 rue de Louvin – 77139 MARCILLY
Tél : 01 64 36 66 96 – Mail : mairie.marcilly77@laposte.net
Horaires mairie : lundi de 17h à 19h, vendredi de 10h à 12h
Et sur rendez-vous.